

<b>AVIS DES SOCIETES*</b>
---------------------------

**ETATS FINANCIERS****COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire tenue le 18 avril 2006. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, BDO AFRIC AUDIT( Adnène ZGHIDI).

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005** (exprimé en dinar tunisien)

		31 DECEMBRE	
		<u>2005</u>	<u>2004</u>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
		34 347	34 347
		(34 082)	(32 943)
	3	<u>265</u>	<u>1 404</u>
		8 042 717	7 767 863
		(1 660 970)	(1 360 508)
	4	<u>6 381 748</u>	<u>6 407 355</u>
		311 631 267	313 630 936
		(162 067 528)	(156 521 842)
		(6 488 455)	(5 678 543)
	5	<u>143 075 285</u>	<u>151 430 551</u>
		1 316 792	1 845 284
		(250 000)	(200 000)
	6	<u>1 066 792</u>	<u>1 645 284</u>
		<u>150 524 089</u>	<u>159 484 594</u>
	7	<u>411 969</u>	<u>275 443</u>
		<u>150 936 059</u>	<u>159 760 037</u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
		19 294 772	19 757 686
		(12 734 849)	(13 270 012)
	8	<u>6 559 923</u>	<u>6 487 674</u>
	9	1 338 642	2 490 948
	10	6 784 841	379 321
	11	<u>3 367 304</u>	<u>3 148 782</u>
		<u>18 050 710</u>	<u>12 506 725</u>
		<u>168 986 769</u>	<u>172 266 762</u>
<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	Notes	<u>2005</u>	<u>2004</u>
		10 000 000	10 000 000
		9 362 965	9 186 692
		103 362	303 646
		(154 201)	(141 100)
		<u>19 312 126</u>	<u>19 349 238</u>
		<u>2 468 527</u>	<u>2 242 555</u>
	12	<u>21 780 653</u>	<u>21 591 793</u>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
	13	100 185 733	84 194 572
	14	3 411 930	2 675 017
	15	<u>2 002 050</u>	<u>1 054 333</u>
		<u>105 599 713</u>	<u>87 923 921</u>

(\*) Le retard accusé dans la publication des états financiers relatifs à l'exercice 2005 de la CIL est dû à un manquement en matière de communication de l'information exigée par la réglementation en vigueur de la part de la société. Le CMF a invité la société, en sa qualité de société faisant appel public à l'épargne, à prendre, à l'avenir, les mesures nécessaires pour respecter les obligations qui lui incombent.

CIL-(Suite)-

**PASSIFS COURANTS**

Fournisseurs et comptes rattachés	16	3 825 625	5 171 625
Autres passifs courants	17	5 782 188	4 923 039
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	<u>31 998 591</u>	<u>52 656 382</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<u>41 606 403</u>	<u>62 751 047</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<u>147 206 116</u>	<u>150 674 969</u>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>168 986 769</u>	<u>172 266 762</u>

**ETAT DE RESULTAT** (exprimé en dinar tunisien)

		31 DECEMBRE	
	Notes	2005	2004
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus bruts de leasing		80 621 417	78 298 298
Autres produits		1 301 550	1 590 087
Variation des produits réservés		267 700	(359 186)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		<u>(63 900 587)</u>	<u>(61 436 621)</u>
<b>Total des produits d'exploitation</b>	19	<u>18 290 080</u>	<u>18 092 578</u>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>	20	<u>(9 149 393)</u>	<u>(9 283 217)</u>
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	21	<u>367 534</u>	<u>198 728</u>
<b>PRODUITS NETS</b>		<u>9 508 221</u>	<u>9 008 089</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	22	1 696 358	1 543 561
Autres charges d'exploitation	23	930 382	847 186
Dotations aux amortissements	24	435 102	445 914
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25	3 351 635	3 493 409
Dotations aux autres provisions		<u>115 000</u>	<u>0</u>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>6 528 477</u>	<u>6 330 070</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>2 979 744</u>	<u>2 678 019</u>
Autres gains ordinaires	26	<u>224 774</u>	<u>189 709</u>
Autres pertes ordinaires	27	<u>(89 452)</u>	<u>(58 879)</u>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>3 115 066</u>	<u>2 808 849</u>
Reprise sur provisions pour impôts différés	15	<u>52 283</u>	<u>81 015</u>
Impôts sur les bénéfices	28	<u>(698 822)</u>	<u>(647 309)</u>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>2 468 527</u>	<u>2 242 555</u>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE** (exprimé en dinar tunisien)

		31 DECEMBRE	
	Notes	2005	2004
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	29	93 214 949	88 447 369
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel	30	(2 581 463)	(2 356 899)
Intérêts payés	31	(8 364 103)	(9 616 149)
Impôts et taxes payés	32	(4 957 483)	(3 101 885)
Autres flux liés à l'exploitation	38	<u>(30 020 905)</u>	<u>(7 382 756)</u>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>47 290 995</u>	<u>65 989 682</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(80 123 185)	(82 267 800)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	15 219 540	7 045 148
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(213 875)	(204 550)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	<u>587 100</u>	<u>489 087</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(64 530 419)</u>	<u>(74 938 115)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Décaissements suite au rachat des actions propres	12	(13 101)	0
Dividendes et autres distributions	37	(1 256 055)	(1 448 776)

CIL-(Suite)-

Encaissements provenant des emprunts	13	36 621 033	31 434 500
Remboursement d'emprunts	13	(17 893 932)	(20 702 296)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>17 457 945</u>	<u>9 283 428</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>218 521</u>	<u>334 994</u>
Trésorerie au début de l'exercice		3 148 782	2 813 788
Trésorerie à la clôture de l'exercice		3 367 304	3 148 782

**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	2005	2004	2005	2004	2005	2004		
Loyers de leasing	80 380 360	78 155 213	Amortissements des immobilisations en location	63 900 587	61 436 621			
Préloyers	241 057	143 085						
Variation des intérêts réservés	525 973	(442 598)						
<u>Revenus bruts de leasing</u>	<u>81 147 390</u>	<u>77 855 700</u>	<u>Total des amortissements</u>	<u>63 900 587</u>	<u>61 436 621</u>	<u>Revenus nets de leasing</u>	<u>17 246 803</u>	<u>16 419 079</u>
Revenus nets de leasing	17 246 803	16 419 079	Charges financières nettes	9 149 393	9 283 217			
Intérêts de retard et sur report	1 053 420	1 179 663						
Variation des intérêts de retard réservés	198 554	83 412	<u>Total des charges financières</u>	9 149 393	9 283 217	Marge commerciale (PNB)	9 597 514	8 809 361
Produits accessoires	248 130	410 424						
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>18 746 907</u>	<u>18 092 578</u>	Autres charges d'exploitation	930 382	847 186	-	-	
Marge commerciale (PNB)	9 597 514	8 809 361	Charges de personnel	1 696 358	1 543 561	-	-	
Produits des placements	367 534	198 728	<u>Sous total</u>	<u>2 626 740</u>	<u>2 390 747</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>7 338 308</u>	<u>6 617 342</u>
<u>Sous total</u>	<u>9 965 048</u>	<u>9 008 089</u>	Dotation aux amortissements	435 102	445 914	-	-	
Excédent brut d'exploitation	7 338 308	6 617 342	Dotation aux provisions :			-	-	
Reprises sur provisions :			- Pour dépréciation des créances	4 892 234	5 140 689	-	-	
- Suite au recouvrement des créances	1 548 826	1 713 684	- Pour dépréciation des immobilisations financières	50 000	-	-	-	
- Pour dépréciation des immobilisations	-	-	- Pour dépréciation des autres actifs	65 000	-	-	-	
- Pour dépréciation des autres actifs	0 000	25 000	Créances radiées	2 809 186	475 043	-	-	
- Suite à la radiation de créances	2 344 132	408 639	Autres pertes ordinaires	89 452	58 879	-	-	
Autres produits ordinaires	224 774	164 709	Impôts sur les bénéfices	698 822	647 309	-	-	
Reprises sur provisions pour impôt différé	52 283	81 015	<u>Sous total</u>	<u>9 039 796</u>	<u>6 767 834</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>2 468 527</u>	<u>2 242 555</u>
<u>Sous total</u>	<u>11 508 323</u>	<u>9 010 389</u>				<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>2 468 527</u>	<u>2 242 555</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 Octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 Avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 Août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel. L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

CIL-(Suite)-

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004) puis à 100% (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005) et ce jusqu'à l'exercice 2009.

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

### **2-1 : Immobilisations exploitées par la société**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire, sauf en ce qui concerne le matériel informatique pour lequel il a été pratiqué l'amortissement dégressif.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique	7 ans	37,5%
- Installations générales	10 ans	10,0%

### **2-2 : Immobilisations destinées à la location**

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer échu.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

### **2-3 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

CIL-(Suite)-

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

## 2 -4 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 Décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours du loyer; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

### 2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

### 2-4-2 Les garanties réelles

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

CIL-(Suite)-

### **2-4-3 La valeur du matériel en leasing :**

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

### **2 -5 : Provisions pour impôt**

Jusqu'au 31 Décembre 1999, le bénéfice imposable de la société était calculé sur la base des amortissements fiscaux et non sur la base des amortissements financiers.

Pour un lot de contrats souscrits pendant une période et étant donné que les amortissements financiers sont progressifs, le bénéfice comptable qui en découle est dégressif et se trouve pendant les premières années supérieur au bénéfice fiscal.

Or, comme à la fin du contrat, le bénéfice comptable cumulé devrait être égal au bénéfice fiscal cumulé et par conséquent les impôts dus devraient être égaux, l'insuffisance d'impôt constaté durant les premières années, par rapport à l'impôt calculé sur le bénéfice comptable ne constitue nullement un gain pour la société mais plutôt une charge différée sur les exercices postérieurs. De ce fait, le bénéfice net dégagé pendant les premières années n'est pas en totalité disponible mais comporte une charge fiscale latente.

Pour couvrir cette charge, la société a opté pour la constitution d'une provision pour impôt.

Cette provision est calculée sur l'excédent des amortissements fiscaux par rapport aux amortissements financiers, au taux de 35%.

### **2-6 : Comptabilisation des revenus**

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

### **2-7 : Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée, pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing et ce, à l'exclusion du mobilier et matériel de bureau et des voitures de tourisme.

L'application de ces modes d'amortissement a conduit la société à :

- Réintégrer les amortissements financiers, constatés comptablement.
- Déduire les amortissements fiscaux.
- Suivre les discordances dégagées pour chaque contrat, et en tenir compte à l'occasion de chaque cession, au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

A partir de l'an 2000, les amortissements financiers relatifs aux biens objet de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000.

Toutefois, les discordances entre les amortissements financiers et les amortissements fiscaux, nées avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions font l'objet d'un suivi et sont apurées progressivement par le biais des retraitements ( réintégration ou déduction ) au niveau du tableau de détermination du résultat fiscal.

CIL-(Suite)-

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 ( Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004).

## 2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels, ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Coût d'acquisition des logiciels	34 347	34 347
Amortissements cumulés	(34 082)	(32 943)
Valeur comptable nette	265	1 404

La dotation de l'exercice au compte d'amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à D : 1139

### NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005(Montants exprimés en dinars)**

Désignation	Taux d'amortissement	Amortissements				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période	
Immeubles	5,0%	6 622 826	169 979		6 792 805	697 827	256 141		953 968	5838 837
Matériel de transport	20,0%	599 046	189 737	130 183	658 599	339 560	122 267	105 962	355 866	302 733
Equipements de bureau	10,0%	205 219	15 893	918	220 195	105 900	17 417	704	122 613	97 582
Matériel informatique	37,5%	177 595	26 962	24 703	179 854	138 185	18 036	22 809	133 412	46 442
Installations générales	10,0%	163 177	28 087		191 264	79 036	16 075		95 111	96 153
<b>TOTAUX</b>		<b>7 767 863</b>	<b>430 658</b>	<b>155 804</b>	<b>8 042 717</b>	<b>1 360 508</b>	<b>429 936</b>	<b>129 475</b>	<b>1 660 969</b>	<b>6 381 748</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif.

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

### NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	260 214 150	(121 565 767)	138 648 385
- Immobilisations, matériel repris	387 871	( 248 673 )	139 198
- Immobilisations, contrats suspendus	20 844 417	(10 365 422 )	10 478 995
- Immobilisations, contrats échus	29 916 195	(29 887 666 )	28 529
- Immobilisations en cours	268 634		268 634
<b>Totaux</b>	<b>311 631 267</b>	<b>(162 067 528 )</b>	<b>149 563 739</b>
- Provisions pour dépréciation		(6 488 455 )	(6 488 455 )
<b>Soldes au 31 Décembre 2005</b>	<b>311 631 267</b>	<b>(168 555 983 )</b>	<b>143 075 285</b>

CIL-(Suite)-

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
<b>Soldes au 31 Décembre 2004</b>	313 630 936	(156 521 842 )	157 109 094
provisions constituées en couverture de l'encours financier		(5 678 543 )	(5 678 543 )
<b>Soldes net de provisions au 31 Décembre 2004</b>	313 630 936	(162 200 385 )	151 430 551
Additions de l'exercice			
- Investissements	70 269 422		70 269 422
- Relocations	5 107 299	(2 226 897)	2 880 402
- Transfert	5 464 690	(1 841 735)	3 622 955
Retraits de l'exercice			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(44 157 731)	43 256 388	( 901 343 )
- Cessions anticipées	(25 140 067)	12 650 620	(12 489 447 )
- Cessions suite à la radiation de créances	(2 971 293)	2 223 158	( 748 135 )
- Relocations	(5 107 299)	2 130 253	(2 977 046 )
- Transfert	(5 464 690)	2 163 115	(3 301 575 )
Amortissements de l'exercice		(63 900 587 )	(63 900 587 )
Provisions nettes de l'exercice		( 809 912 )	( 809 912 )
<b>Soldes au 31 Décembre 2005</b>	311 631 267	(168 555 982 )	143 075 285

Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 70 269 422 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 44 157 731 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 901 343

Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 13 237 582.

Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 455 771 et une reprise de D: 1 645 859 dont D: 695 598 des reprises suite à la radiation de créances.

#### 5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette Hors provisions
Bâtiment et travaux publics	43 790 193	18 397 932
Industrie	64 246 404	26 071 396
Tourisme	29 513 233	16 146 422
Commerces et services	127 733 388	64 225 439
Agriculture	46 348 050	24 722 549
<b>Totaux</b>	<b>311 631 267</b>	<b>149 563 739</b>

#### 5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	Valeur brute	Valeur nette Hors provisions
Equipements	69 590 152	29 304 720
Matériel roulant	173 260 221	79 795 291
Matériel divers	4 874 522	1 960 634
<b>Sous total</b>	<b>247 724 894</b>	<b>111 060 645</b>
Immobilier	63 906 373	38 503 094
<b>Total</b>	<b>311 631 267</b>	<b>149 563 739</b>

#### NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Titres de participation	868 138	1 171 738
Titres immobilisés		
Prêts au personnel	446 462	450 231
Dépôts et cautionnements versés	2 192	2 192
Autres créances immobilisées		
Autres créances immobilisées	0	281 323



CIL-(Suite)- Montant brut	1 316 792	1 905 484
<b>A déduire :</b> Versements restant à effectuer sur titres de participation	0	(60 200)
Provisions pour dépréciation		
Montant libéré	1 316 792	1 845 284
<b>A déduire :</b> Provisions pour dépréciation		
Montant net	1 316 792	1 845 284
<b>A déduire :</b> Provisions pour dépréciation	(250 000)	(200 000)
Montant net	1 066 792	1 645 284

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
Soldes au 31 Décembre 2004	1 171 738	1 111 538	60 200
Additions de l'exercice			
- GABES INVEST SICAR (Libération)	0	50 000	( 50 000 )
Retraits de l'exercice			
- Société L'espoir Polyclinique El Menzah	( 203 600 )	( 193 400 )	( 10 200 )
- GABES INVEST SICAR	( 100 000 )	( 100 000 )	0 000
Soldes au 31 Décembre 2005	868 138	868 138	0

#### NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES ( suite )

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2005 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Montant total
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000
Total			868 138

#### NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

##### TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005 (exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	565 207		565 207	558 153	4 027	562 180	3 027
Frais d'émission des obligations	(a)	1 596 610	246 053	1 842 664	1 328 221	105 500	1 433 721	408 942
<b>TOTAUX</b>		<b>2 161 817</b>	<b>246 053</b>	<b>2 407 870</b>	<b>1 886 374</b>	<b>109 527</b>	<b>1 995 901</b>	<b>411 969</b>

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

(a) Les frais d'émission des obligations engagés avant 2003, sont résorbés sur trois années. A partir de 2003, ces frais sont résorbés sur la durée de remboursement de l'emprunt et au prorata des intérêts courus.

La dotation de l'exercice aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 105.500 figure parmi les charges financières.

#### NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
Clients ordinaires		
- Impayés	9 217 551	7 982 684
- Autres créances	388 286	461 870
Montant brut	9 605 837	8 444 554
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(2 512 764 )	(1 680 699 )
- Produits réservés	( 926 310 )	(1 108 306 )
Montant net	6 166 763	5 655 549
Clients litigieux		
- Impayés	8 786 338	9 624 303
- Autres créances	902 597	1 688 829
Montant brut	9 688 935	11 313 132
<b>A déduire :</b>		

CIL-(Suite)-		
- Provisions	(7 099 437 )	(7 742 138 )
- Produits réservés	(2 196 338 )	(2 738 869 )
Montant net	393 160	832 125
Solde des clients et comptes rattachés	6 559 923	6 487 674
<b>NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE)</b>		
<b>8.1 Clients ordinaires</b>		
Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :		
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Inférieur à 1 mois	2 332 468	2 201 067
- Entre 1 et 3 mois	2 056 756	2 063 734
- Entre 3 et 6 mois	797 459	840 556
- Entre 6 mois et 1 année	1 114 636	997 107
- Supérieur à 1 année	1 525 468	857 966
- Note de débit	801 170	399 034
- Intérêts de retard	977 880	1 085 090
Total des impayés	9 605 837	8 444 554
<b>8.2 Clients en contentieux</b>		
Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :		
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Impayés	8 786 338	10 311 143
- Encours financiers	8 557 323	11 017 406
- Autres créances	902 597	1 001 989
- Avances et acomptes reçus	(496 646)	(180 179)
Total brut	17 749 612	22 150 359
A déduire :		
- Passif non affecté		
- Provisions	(12 701 622 )	(12 477 195 )
- Produits réservés	(2 196 338 )	(2 738 869 )
Total net	2 851 652	6 934 295
A déduire :		
- Leasing Immobilier ( décote 50 % )	(1 573 499 )	(2 048 062 )
Risques encourus	1 278 153	4 886 233
<b>NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (SUITE 2)</b>		
<b>8.3 Provisions pour dépréciation</b>		
La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée en conformité avec les normes prudentielles définies par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.		
Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :		
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Solde en début de période	9 422 837	7 882 478
- Reprises de la période	(2 247 099 )	(1 133 533 )
- Dotations de la période	2 436 463	2 673 892
Solde en fin de période	9 612 201	9 422 837
<b>8.4 Produits réservés</b>		
Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».		
Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.		
Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :		
	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Solde en début de période	3 847 175	3 487 989
- Transferts en Produits de la période	(1 316 186 )	( 658 034 )
- Produits réputés réservés en fin de période	591 659	1 017 220
Solde en fin de période	3 122 648	3 847 175
CIL-(Suite)-		

**Note 8 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	109 621 052	24 206 466	1 296 031	652 901	776 047	136 552 497
Contrats en cours de MEF	135 718	132 916	0	0	0	268 634
Contrats suspendus	0	0	0	0	10 618 192	10 618 192
Impayés	1 149 004	3 464 580	618 459	785 744	11 986 104	18 003 891
Autres créances	21 538	33 703	52 880	15 249	1 167 511	1 290 881
Avances reçues	(1 541 923)	0	0	0	(595 057)	(2 136 980)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>109 385 389</b>	<b>27 837 665</b>	<b>1 967 370</b>	<b>1 453 894</b>	<b>23 952 797</b>	<b>164 597 115</b>
Produits réservés	0	0	151 541	143 043	2 828 063	3 122 647
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>109 385 389</b>	<b>27 837 665</b>	<b>1 815 829</b>	<b>1 310 851</b>	<b>21 124 734</b>	<b>161 474 468</b>
Engagements hors bilan sur opérations de leasing	667 140	67 084	0	0	0	734 224
<b>TOTAL HORS BILAN</b>	<b>667 140</b>	<b>67 084</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>734 224</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>A 110 052 529</b>	<b>27 904 749</b>	<b>1 815 829</b>	<b>1 310 851</b>	<b>21 124 734</b>	<b>162 208 692</b>
Garanties imputables sur risques encourus	B 969 930	2 430 000	0	12 000	0	3 411 930
Garanties non imputables sur risques encourus	134 583 271	24 564 426	1 928 099	1 022 491	6 225 725	168 324 012
Provisions sur encours financiers	C 0	0	0	17 445	6 471 009	6 488 454
Provisions sur impayés	D 0	0	58 680	224 521	9 329 000	9 612 201
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>135 553 201</b>	<b>26 994 426</b>	<b>1 986 779</b>	<b>1 276 457</b>	<b>22 025 734</b>	<b>187 836 597</b>
Decote immobilière	E 12 890 087	3 723 425	92 821	24 958	2 396 943	19 128 234
<b>RISQUES ENCOURUS</b>	<b>A-B-C-D-E 96 192 512</b>	<b>21 751 324</b>	<b>1 664 327</b>	<b>1 031 927</b>	<b>2 927 782</b>	<b>123 567 873</b>

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Fournisseurs, avances		
- Etat, crédit de TVA	0	0
- Avances et acomptes au personnel	0	496
- Créances sur cessions d'immobilisations	675 255	1 552 280
- Créances sur cessions d'immobilisations		
- Compte courant CIL-IMMOBILIERE	90 064	90 064
- Produits à recevoir des tiers	9 320	273
- Compte d'attente	47 785	21 631
- Charges constatées d'avance	391 958	623 157
- Autres comptes débiteurs	189 260	203 047
<b>Montant brut</b>	<b>1 403 642</b>	<b>2 490 948</b>
A déduire :		
- Provisions	( 65 000 )	0
<b>Montant net</b>	<b>1 338 642</b>	<b>2 490 948</b>

CIL-(Suite)-

**NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Actions SICAV		2 262 074	0
- Bon de trésor		3 000 816	0
- Certificat de Dépôt		1 000 000	0
- Echéances à moins d'un an sur autres créances immobilisées	(a)	386 323	281 323
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel		135 628	97 998
Total		6 784 841	379 321

(a) : Les créances matérialisées par des billets à ordre s'élèvent à la clôture de la période à D: 386.323, Elle représentent le produit de cession des actions "CIL-IMMOBILIERE" à la société touristique OCEANA pour D: 281323 et D : 105 000 relative au produit de cession des actions GABES INVEST SICAR.

**NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Coupons échus à l'encaissement			
- Effets à l'encaissement			
- Banques		3 216 303	3 071 155
- Caisses		151 001	77 627
Total		3 367 304	3 148 782

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Capital social	(A)	10 000 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	1 000 000	889 248
- Réserve extraordinaire		5 200 000	5 200 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	612 965	547 444
- Fonds pour risques généraux		0 000	0 000
- Résultats reportés		103 362	303 646
- Avoirs des actionnaires		( 154 201 )	( 141 100 )
Total des capitaux propres avant résultat de la période		19 312 125	19 349 238
Résultat de la période (1)		2 468 528	2 242 555
Total des capitaux propres avant affectation	(D)	21 780 653	21 591 793
Nombre d'actions (2)		1 000 000	1 000 000
Résultat par action (1) / (2)		2,469	2,243

(A) A la fin de la période, le capital social est de DT : 10.000.000 composé de 1000.000 actions d'une valeur nominale de DT : 10 libérée en totalité.

La structure du capital est présentée ci-dessous :

Actionnaire	Capital souscrit et libéré	Pourcentage
Société Générale Financière - Sicaf	2 022 090	20,22%
Tunisien Travel Service	1 265 850	12,66%
BIAT	1 976 000	19,76%
GAT	765 870	7,66%
OCEANA	629 000	6,29%
INOPLAST	562 460	5,62%
Divers	2 778 730	27,79%
Total	10 000 000	100,00%

CIL-(Suite)-

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES  
AU 31 DECEMBRE 2005 (exprimé en dinars)**

**NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES**

	Capital social	Réserve légale	Réserve extra-ordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	800 507	5 200 000	300 000	2 250 000	491 488	500 000	440 564	(141 100)	1 774 817	21 616 276
Affectations approuvées par l'A.G.O du 20 mai 2004		88 741				50 000	500 000	1 136 076		(1 774 817)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2003								(1 284 000)			(1 284 000)
Dividendes sur actions propres								11 006			11 006
Reclassement au poste de provisions							(1 000 000)				(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2004										2 242 555	2 242 555
Solde au 31 Décembre 2004	10 000 000	889 248	5 200 000	300 000	2 250 000	547 444	0	303 646	(141 100)	2 242 555	21 591 793
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 mai 2005		110 752				60 000	1 000 000	1 071 803		(2 242 555)	0
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004								(1 284 000)			(1 284 000)
Dividendes sur actions propres								11 912			11 912
Divers						5 520					5 521
Reclassement au poste de provisions							(1 000 000)				(1 000 000)
Rachat sur autorisation de l'A.G.O du 07 mai 2002									(13 101)		(13 101)
Résultat de l'exercice 2005										2 468 528	2 468 528
Solde au 31 Décembre 2005	10 000 000	1 000 000	5 200 000	300 000	2 250 000	612 965	0	103 362	(154 201)	2 468 528	21 780 653

**NOTE 13 : EMPRUNTS**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005  
(exprimé en dinars)**

	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>									
B.T. (05/2000)	5 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)	1 000 000		1 000 000	0	0	0
UBCI (09/2000)	1 500 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)	225 000		225 000	0	0	0
A.T.B (08/2000)	3 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2000-2005)	600 000		600 000	0	0	0
B.I.A.T(05/2001)	5 000 000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)	2 857 142		714 286	2 142 856	1 428 572	714 285
A.T.B (12/2004)	500 000	TMM+1.25	Annuellement (2004-2007)	500 000		166 667	333 333	166 666	166 667
UBCI (12/2004)	2 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2004-2006)	2 000 000		500 000	1 500 000	0	1 500 000
<u>Sous-total</u>	-	-		7 182 142	0	3 205 953	3 976 189	1 595 238	2 380 952
<b>BANQUES ETRANGERES</b>									
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	4 471 860		687 979	3 783 881	3 095 903	687 978
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert,fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	13 934 500	6 621 033	0	20 555 533	19 894 592	660 941
<u>Sous-total</u>	-	-		18 406 360	6 621 033	687 979	24 339 414	22 990 495	1 348 919
<u>Total des crédits bancaires</u>	-	-		25 588 502	6 621 033	3 893 932	28 315 603	24 585 733	3 729 871

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

CIL-(Suite)-

**NOTE 13 : EMPRUNTS****TABLEAU DES EMPRUNTS ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>									
CIL 2000/1	10 000 000	7,00%	Annuellement (2001-2005)	2 000 000		2 000 000	0	0	0
CIL 2000/2	15 000 000	7,00%	Annuellement (2001-2005)	3 000 000		3 000 000	0	0	0
CIL 2001	15 000 000	7,40%	Annuellement (2002-2006)	6 000 000		3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
CIL 2002/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2003-2007)	9 000 000		3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2002/2	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2005-2009)	15 000 000		3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
		ou Fixe 7,50%							
CIL 2002/3	12 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2006-2010)	12 000 000		0	12 000 000	9 600 000	2 400 000
		ou Fixe 7,50%							
CIL 2003/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2006-2010)	15 000 000		0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
		ou Fixe 7,00%							
CIL 2004/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2007-2011)	15 000 000		0	15 000 000	15 000 000	0
		ou Fixe 7,00%							
CIL 2004/2	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2006-2010)	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
		ou Fixe 7,00%							
CIL 2005/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2008-2012)	0	15 000 000	0	15 000 000	15 000 000	0
		ou Fixe 7,00%							
<u>Total des emprunts obligataires</u>				77 000 000	30 000 000	14 000 000	93 000 000	75 600 000	17 400 000
<b>TOTAL GENERAL</b>				102 588 502	36 621 033	17 893 932	121 315 603	100 185 733	21 129 871

**NOTE 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dépôts et cautionnements reçus	3 411 930	2 675 017
- Ecart de conversion		
<b>Total</b>	<b>3 411 930</b>	<b>2 675 017</b>

**NOTE 15 : PROVISIONS**

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		
- Provisions pour impôts	(A) 2 050	54 333
- Autres provisions pour charges	(B) 2 000 000	1 000 000
<b>Total des provisions</b>	<b>2 002 050</b>	<b>1 054 333</b>

(B) Le montant de D: 2 000 000 constitue une couverture contre des risques inhérents à des affaires en contentieux.

**NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
<b>Fournisseurs d'exploitation</b>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	28 327	25 148
<b>Sous total</b>	<b>28 327</b>	<b>25 148</b>
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>		
- Factures d'achats d'immobilisations	866 575	301 400
- Retenues de garantie		
- Effets à payer	2 929 430	4 841 839
- Retenue de garantie	1 292	3 238
<b>Sous total</b>	<b>3 797 298</b>	<b>5 146 477</b>
<b>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 825 625</b>	<b>5 171 625</b>

CIL-(Suite)-

**NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Avances et acomptes reçus des clients	2 136 980	1 335 862
- Personnel, rémunérations dues	0	0
- Personnel, oppositions sur salaires		
- Personnel, provisions pour congés payés	158 439	163 565
- Personnel, autres charges à payer	148 166	134 787
- Etat, retenues sur salaires	20 108	17 546
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	12 215	10 639
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	0	12 872
- Etat, retenues sur revenus des capitaux		
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	1 500	23 875
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	114 899	74 104
- Etat, TVA à payer	219 452	324 469
- Etat, autres impôts et taxes à payer	6 041	4 774
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	4 753	4 907
- Actionnaires, dividendes à payer	14 433	3 921
- C.N.S.S	65 157	53 157
- CAVIS	9 979	4 411
- Assurance groupe	9 079	7 239
- Autres comptes créditeurs	107 999	81 582
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges		
	26 341	23 255
- Intermédiaires en bourse		
- Diverses Charges à payer	80 068	83 530
- Produits de cession-relocation en attente d'affectation		
- Produits constatés d'avance	2 646 578	2 558 545
- Provisions courantes pour risques et Charges		
Total	5 782 187	4 923 039

**NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	17 400 000	14 000 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	2 380 952	3 705 953
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	1 348 919	687 978
- Echéances impayées sur emprunts obligataires		
- Echéances impayées sur emprunts bancaires locaux		
- Echéances impayées sur emprunts bancaires étrangers		
<u>Sous total (voir note 13)</u>	21 129 871	18 393 931
- Billets de trésorerie	7 700 000	25 700 000
- Certificats de leasing	0	6 101 250
- Lignes d'avance	0 000	0 000
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	2 774 949	2 173 612
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	131 800	69 740
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	183 874	167 276
- Commissions courus sur couverture risque de change	78 096	50 574
- Banques, découverts	0	0
Total	31 998 591	52 656 382

**NOTE 19 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Loyers du matériel en leasing	68 838 969	65 713 377
- Loyers de l'immobilier en leasing	11 541 392	12 441 836
- Prélayers	241 057	143 085
Revenus bruts de leasing	(A) 80 621 417	78 298 298
- Intérêts de retard	1 043 356	1 121 804

CIL-(Suite)-

- Intérêts sur report et arrangement		10 065	57 859
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles		65 237	189 731
- Autres		182 894	220 693
Total des autres produits		1 301 550	1 590 087
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite aux recouvrement des créances		599 329	317 301
Intérêts de retard antérieurs suite aux recouvrement des créances		260 030	274 329
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		( 423 712 )	( 795 513 )
Intérêts de retard		( 167 947 )	( 221 707 )
<u>Variation des produits réservés</u>		267 700	( 425 590 )
<b>A déduire :</b>			
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(63 900 587 )	(61 436 621 )
Total des produits d'exploitation		18 290 081	18 026 174
- Encours financiers			
. Au début de l'exercice		143 077 566	141 473 083
. A la fin de l'exercice		136 821 130	143 077 566
. Moyenne	(D)	139 949 348	142 275 325
- Produits de l'exercice	(A) - (B) =	(C) 16 720 830	16 861 677
- Taux moyen	(C) / (D)	11,95%	11,85%

**NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Intérêts des emprunts obligataires		6 156 481	5 273 544
- Intérêts des crédits des banques locales		363 046	395 556
- Intérêts des crédits des banques étrangères		1 330 035	662 493
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		105 500	121 342
- Pertes de change sur emprunts			
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	7 955 061	6 452 935
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		12 520	36 349
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement		1 170 703	2 788 570
- Intérêts des Autres Dettes			
- Autres charges financières		11 109	5 363
<u>Total des autres charges financières</u>		1 194 332	2 830 282
<u>Total général</u>		9 149 393	9 283 217
- Encours des emprunts			
. Au début de l'exercice		102 588 503	91 856 299
. A la fin de l'exercice		121 315 603	102 588 503
. Moyenne	(B)	108 202 053	92 786 401
- Taux moyen (A) / (B)		7,35%	6,95%

**NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Revenus des bons du trésor		0	0
- Intérêts sur compte courant		20 112	6 849
- Plus values sur cession des titres immobilisés		66 024	10 819
- Dividendes		85 132	37 440
- Produit des SICAV		79 025	23 641
- Autres produits financiers		117 241	119 979
Total		367 534	198 728



CIL-(Suite)-

**NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Salaires et complément de salaires	1 335 612	1 238 527
- Charges connexes aux salaires	57 275	55 225
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	240 036	193 655
- Autres charges sociales	63 435	56 154
<b>Total</b>	<b>1 696 358</b>	<b>1 543 561</b>

**NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Achat de matières et fournitures	105 706	103 000
<u>Total des achats</u>	<u>105 706</u>	<u>103 000</u>
- Sous-traitance générale	10 472	9 493
- Locations	42 254	31 522
- Charges locatives et de copropriété		
- Entretien et réparations	76 912	58 817
- Primes d'assurances	31 382	29 867
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>161 020</u>	<u>129 699</u>
- Personnel extérieur à l'entreprise	97 209	86 032
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	121 462	71 894
- Publicités, publications, relations publiques	118 446	122 308
- Déplacements, missions et réceptions	11 361	14 240
- Frais postaux et de télécommunications	92 182	99 089
- Services bancaires et assimilés	84 894	86 198
- Rabais, remises et ristournes obtenues sur autres services extérieurs		
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>525 554</u>	<u>479 761</u>
- Jetons de présence	12 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>12 000</u>	<u>12 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	40 916	37 953
- T.C.L	60 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	17 187	18 406
- Autres impôts et taxes	7 998	6 367
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>126 101</u>	<u>122 726</u>
<u>Total général</u>	<u>930 382</u>	<u>847 186</u>

**NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	1 139	11 449
- Dotations aux Amortissements des Immobilisations incorporelles		
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	429 936	429 172
- Dotations aux résorptions des frais préliminaires		
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 027	5 293
<b>Total</b>	<b>435 102</b>	<b>445 914</b>

**NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES**

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 892 234	5 140 689
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 548 826 )	(1 713 684 )
- Créances radiées	2 809 186	475 043

CIL-(Suite)-

- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(2344 132)	(408 639)
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite aux créances radiées	(350 356)	(35 614)
Intérêts de retard antérieurs suite aux créances radiées	(106 471)	(30 790)
<b>Total</b>	<b>3 351 635</b>	<b>3 427 005</b>

**NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Produits nets sur cessions d'immobilisations en leasing	140 473	85 216
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	36 850	55 672
- Reprise sur amortissements des immobilisations corporelles	-	-
- Reprise sur provisions pour dépréciation des actifs courants	0	25 000
- Autres gains sur éléments exceptionnels	47451	23 821
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières		
<b>Total</b>	<b>224 774</b>	<b>189 709</b>

**NOTE 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	63	7 284
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	78 659	36 527
- Reprise sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	10 730	15 068
<b>Total</b>	<b>89 452</b>	<b>58 879</b>

**NOTE 28 : IMPOTS SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>3 167 350</b>	<b>2 889 864</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Amortissements financiers	633 736	795 314
- Dotations aux provisions	5 006 240	5 140 689
- Reprises sur provisions fiscales 2001	0	2 132 563
- Reprises sur provisions fiscales 2002	3 148 433	853 500
- Reprises sur provisions fiscales 2003	1 566 850	678 760
- Reprises sur provisions fiscales 2004	1 208 105	0
- Provisions pour congés payés 2005/2004	158 439	163 564
- Diverses charges non déductibles	92 882	63 059
<b>A déduire</b>		
- Différences entre amortissements financiers et amortissements fiscaux des immobilisations cédées au cours de l'exercice	372 318	390 239
- Provisions fiscales 2002/2001 pour affaires en cours	2 030 430	1 542 500
- Reprises sur provisions comptables	3 945 241	2 228 338
- Provisions pour congés payés 2004/2003	163 564	141 560
- Dividendes et tantièmes	85 132	37 440
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>8 385 351</b>	<b>8 377 236</b>
Provisions pour créances douteuses 85% -100%	4 891 240	5 140 689
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>3 494 110</b>	<b>3 236 547</b>
<b>Impôt au taux de 20%</b>	<b>698 822</b>	<b>647 309</b>
<b>A imputer</b>		
- Excédent d'impôt antérieur	0	0
- Acomptes provisionnels payés	582 578	573 186
- Retenues sur placements	1 344	19
<b>Impôt à payer (différé)</b>	<b>114 900</b>	<b>74 104</b>

CIL-(Suite)-

**NOTE 29 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 8	19 757 686	18 872 129
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 8	(19 294 772)	(19 757 686)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 17	(1 335 862)	(1 342 905)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 17	2 136 980	1 335 862
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- Note 14	(2 675 017)	(4 230 931)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ Note 14	3 411 930	2 675 017
- Pts de cession en attente d'affectation début de période	- Note 16		
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 17	(2 558 545)	(2 306 244)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 17	2 646 578	2 558 545
- TVA collectées	+	12 236 925	11 585 963
- Revenus bruts de l'exercice	+ Note 19	80 621 417	78 298 298
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	1 301 550	1 590 087
- Créances virées en pertes	- Note 25	(2 809 186)	(475 043)
- Plus ou moins values sur relocation	- Note 5	96 644	(355 723)
- Plus ou moins values sur transfert	- Note 5	(321 380)	0
Encaissements reçus des clients		93 214 949	88 447 369

**NOTE 30 : SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Charges à répartir	+ Note 7	0	9 081
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 8	0	0
- Avances et acomptes au personnel en début de période	Note 9	(496)	(750)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	Note 9	0	496
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 16	25 148	30 935
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 16	(28 327)	(25 148)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 17	0	
- Personnel, oppositions sur salaires en début de période	+ Note 16		
- Personnel, oppositions sur salaires en fin de période	- Note 16		
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 17	163 565	141 560
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 17	(158 439)	(163 565)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 17	134 787	118 126
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 17	(148 166)	(134 787)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 17	17 546	15 975
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 17	(20 108)	(17 546)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 17	10 639	12 570
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 17	(12 215)	(10 639)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	+ Note 16		
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16		
- C.N.S.S en début de période	+ Note 17	53 157	46 575
- C.N.S.S en fin de période	- Note 17	(65 157)	
(53 157)			
- CAVIS en début de période	+ Note 17	4 411	3 907
- CAVIS en fin de période	- Note 17	(9 979)	(4 411)
- Assurance groupe en début de période	+ Note 17	7 239	9 493
- Assurance groupe en fin de période	- Note 17	(9 079)	(7 239)
- Autres créditeurs début de période	+ Note 17	0	0
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+ Note 17	23 255	18 705
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	- Note 17	(26 341)	(23 255)
- Intermédiaires en bourse en fin de période	- Note 16		
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 17	83 530	90 171
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 17	(80 068)	(83 530)
- TVA, payées sur biens et services	+	115 923	115 310
- Charges de personnel	+ Note 22	1 696 358	1 543 561
- Autres charges d'exploitation	+ Note 23	930 382	847 186
- Impôts et taxes	- Note 23	(126 101)	(122 726)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel		2 581 463	2 356 899

CIL-(Suite)-

**NOTE 31 : INTERETS PAYES**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Frais d'émission d'emprunt	+ Note 7	246 053	118 817
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	- Note 9	(623 157)	(595 551)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+ Note 9	391 958	623 157
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 17	12 872	10 313
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 17	0	(12 872)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+ Note 18	2 173 612	2 541 265
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	- Note 18	(2 774 949)	(2 173 612)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+ Note 18	69 740	113 028
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	- Note 18	(131 800)	(69 740)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ Note 18	167 276	117 319
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- Note 18	(183 874)	(167 276)
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	Note 18	50 574	0
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période		(78 096)	(50 574)
- Charges financières	+ Note 20	9 149 393	9 283 217
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 20	(105 500)	(121 342)
- Dotations aux Provisions pour risques de change	- Note 27		
<b>Intérêts payés</b>		<b>8 364 103</b>	<b>9 616 149</b>

**NOTE 32 : IMPOTS PAYES**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Etat, impôts différés en début de période	Note 9	0	0
- Etat, impôts différés en fin de période	Note 9	0	0
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 17	74 104	52 649
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 17	(114 899)	(74 104)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ Note 17		
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 17	4 774	4 247
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 17	(6 041)	(4 774)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 17	4 907	4 247
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 17	(4 753)	(4 907)
- TVA payées	+	4 174 469	2 354 491
- Impôts et taxes	+ Note 23	126 101	122 726
- Impôts sur les bénéfices	+	698 822	647 309
<b>Impôts payés</b>		<b>4 957 483</b>	<b>3 101 885</b>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+ Note 16	5 146 477	5 480 502
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 16	(3 797 297)	(5 146 477)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 3	0	795
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 3		
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 4	430 659	142 326
- Transfert en Immobilisations corporelles	+ Note 4	0	0
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	70 269 422	72 945 616
- Matériels récupérés	- Note 5		
- TVA sur Investissements	+	8 051 549	8 864 662
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en début de période	+ Note 17	23 875	4 250
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière en fin de période	- Note 17	(1 500)	(23 875)
- Obligations cautionnées en début de période	+ Note 16	0	0
- Obligations cautionnées en fin de période	- Note 16	0	0

CIL-(Suite)-

Décassements provenant de l'acquisition  
d'immobilisations corporelles et incorporelles

80 123 184

82 267 799

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION  
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

31 décembre 2005

31 décembre 2004

- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	1 552 280	779 549
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(675 255)	(1 552 280)
- Créances sur cessions d'immobilisations début de période	+	Note 9		
- Créances sur cessions d'immobilisations fin de période	-	Note 9		
- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	901 343	1 685 068
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	12 489 447	5 735 214
- Cessions suite à la radiation de créances	+	Note 5	748 135	0
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 26	140 473	85 216
- Moins-values sur Cessions	-	Note 27	(63)	(7 284)
- Cessions d'immobilisations incorporelles	+	Note 3		
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	26 330	263 993
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 26	36 850	55 672

Encaissements provenant de la cession  
d'immobilisations corporelles et incorporelles

15 219 540

7 045 148

**NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION  
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

31 décembre 2005

31 décembre 2004

- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	50 000	3 400
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		163 875	201 150

Décassements provenant de l'acquisition  
d'immobilisations financières

213 875

204 550

**NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION  
D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

31 décembre 2005

31 décembre 2004

- Créances sur ces. de valeurs mobilières début de période	+	Note 10	562 646	954 788
- Créances sur ces. de valeurs mobilières ' fin de période'	-	Note 10	(386 323)	(562 646)
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	293 400	0
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	0	0
- Dépôts et cautionnements récupérés au cours de l'exercice	+	Note 6		
- Remboursements sur prêts au personnel	+		130 012	122 653
- Charges nettes sur cessions de titres immobilisées	-	Note 27	(78 659)	(36 527)
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 21	66 024	10 819

Encaissements provenant de la cession  
d'immobilisations financières

587 100

489 087

**NOTE 37 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

31 décembre 2005

31 décembre 2004

- Dividendes et tantièmes	+	Note 12	1 272 088	1 272 994
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	3 921	185 659
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(14 433)	(3 921)
- Intérêts des prêts sur fonds social	-	Note 12	(5 520)	(5 956)
Dividendes et autres distributions			1 256 055	1 448 776

CIL-(Suite)-

**NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

		31 décembre 2005	31 décembre 2004
- Etat, retenues sur placements en début de période	+ Note 9		
- Retenues sur placements et autres produits en fin de période	- Note 9		
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(9 320)	(273)
- Créances sur cessions de valeurs mobilières, autres	Note 9		
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	293 111	289 088
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(279 323)	(293 111)
- Comptes d'attente en début de période	+ Note 9	21 631	32 219
- Comptes d'attente en fin de période	- Note 9	(47 785)	(21 631)
- Placements monétaires en début de période	+ Note 10	0	0
- Placements monétaires en fin de période	- Note 10	(6 262 890)	0
- Intérêts courus sur obligations, créances, bons et			
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 17	(81 582)	(137 521)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 17	107 999	81 582
- Comptes d'attente en début de période	- Note 17		
- Concours bancaires courants en début de période	- Note 18	(31 801 250)	(39 331 250)
- Concours bancaires courants en fin de période	+ Note 18	7 700 000	31 801 250
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 21	301 509	187 909
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	47 451	23 821
- Autres pertes ordinaires	- Note 27	(10 730)	(15 068)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		(30 020 905)	(7 382 756)

**Les engagements hors bilan :**

Les engagements donnés au 31 décembre 2005 :

- Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts 27 968 777 DT
- Engagements sur opérations de leasing 1 671 007 DT
- **Total des engagements donnés** **: 29 639 784 DT**

Les engagements reçus au 31 décembre 2005

- Intérêts à échoir sur crédits de leasing 23 711 753 DT
- Cautions reçues 38 627 190 DT
- Hypothèques inscrites imputables 627 000 DT
- Valeur résiduelle 457 557 DT
- Valeurs matériel donné en leasing après décote 168 324 012 DT
- Hypothèques inscrites non imputables 9 427 008 DT
- **Total des engagements reçus** **: 241 174 520 DT**

Engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger : 360.000 euro\*

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Internationale de Leasing,

1- En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 Mai 2005, nous avons audité les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing arrêtés au 31 décembre 2005.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

CIL-(Suite)-

2- Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles en vigueur et par référence à la loi 96-112 portant promulgation du système comptable des entreprises et aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie régissant le secteur. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la Direction ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3- Nous avons également procédé à l'appréciation du système de contrôle interne en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et nous n'avons pas relevé de défaillances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

4- Les états financiers objet de notre audit, arrêtés au 31 décembre 2005 faisant apparaître un total du bilan de 168.986.769 DT et un bénéfice après impôt de 2.468.527 DT, ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises à l'exception de la convention de prééminence du fond sur la forme.

5- A notre avis, et sur la base des diligences effectuées, les états financiers annexés au présent rapport sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Compagnie Internationale de Leasing au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières, émises par la CIL, à la réglementation en vigueur.

6- Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par l'article 266 du code des sociétés commerciales. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport du conseil d'administration avec les comptes annuels.

Information spécifique :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée au niveau du paragraphe précédent, nous vous informons que la société a subi au cours de l'exercice 2005 une vérification fiscale couvrant les exercices 2001 à 2004 ainsi qu'un contrôle CNSS au titre des exercices 2002 à 2004. La vérification fiscale s'est soldée par un redressement de 13.133 DT dont 4.566 DT au titre des acomptes provisionnels. Quant au contrôle CNSS, la société a été redressée de 6947 DT. Ces redressements ont été traduits comptablement au niveau des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2005 objet du présent rapport.

Tunis, le 17 mars 2006

**Le Commissaire aux comptes**

**BDO AFRIC AUDIT**

**Adnène ZGHIDI**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Internationale de Leasing,

En application des dispositions des articles 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit et 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance, que votre conseil d'administration nous a informé des opérations des suivantes :

CIL-(Suite)-

**1- Avances consenties à la CIL Immobilière**

Le conseil d'administration réuni en date du 18 juin 1997 a autorisé la CIL à consentir des avances à la CIL Immobilière, moyennant une rémunération au taux de 9% l'an. Ce taux a été ramené à 7,5% l'an à compter de Janvier 2000 et ce, sur autorisation, à posteriori, du conseil d'administration tenu le 03 Avril 2001. Par ailleurs, le conseil d'administration réuni en date du 08 Mars 2002, a autorisé la rémunération du compte courant de la CIL Immobilière au taux de 6% l'an au cas où il accuse un solde créditeur.

L'encours des avances consenties s'élève au 31 Décembre 2005 à 90.064DT et a généré au titre de l'exercice, des produits s'élevant à 6.849DT.

**2- Crédit à la société AGRO-SERVICES**

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront fixées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140.000 DT avec encaissement d'une avance de 30.000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES dont le solde au 31 Décembre 2005 est débiteur de 174.849 DT. Par ailleurs, la CIL a provisionné la différence entre ce solde et le reliquat du prix de vente du terrain soit 65.000 DT.

La vente n'étant pas encore réalisée, le conseil d'administration ne s'est pas encore prononcé sur le taux d'intérêt à appliquer. Toutefois, la CIL a comptabilisé des intérêts de l'ordre de 13.263 DT qu'elle a portés au débit du compte courant de la société AGRO-SERVICES.

**3- Cession des titres CIL Immobilière**

Le conseil d'administration réuni le 04 Décembre 2003 a autorisé la cession des 30% restants du capital de la société CIL Immobilière détenus par la CIL, au profit de la société touristique OCEANA ou toute autre société liée, à crédit et sur trois ans, moyennant une rémunération de 7,5% l'an fixée par le conseil d'administration du 22 Mai 2003 avec nantissement des actions cédées au profit de la CIL.

Les produits générés à ce titre durant l'exercice 2005 se sont élevés à 42 198 DT.

De notre côté, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 17 mars 2006

**Le Commissaire aux Comptes**

**BDO AFRIC AUDIT**

**Adnène ZGHIDI**